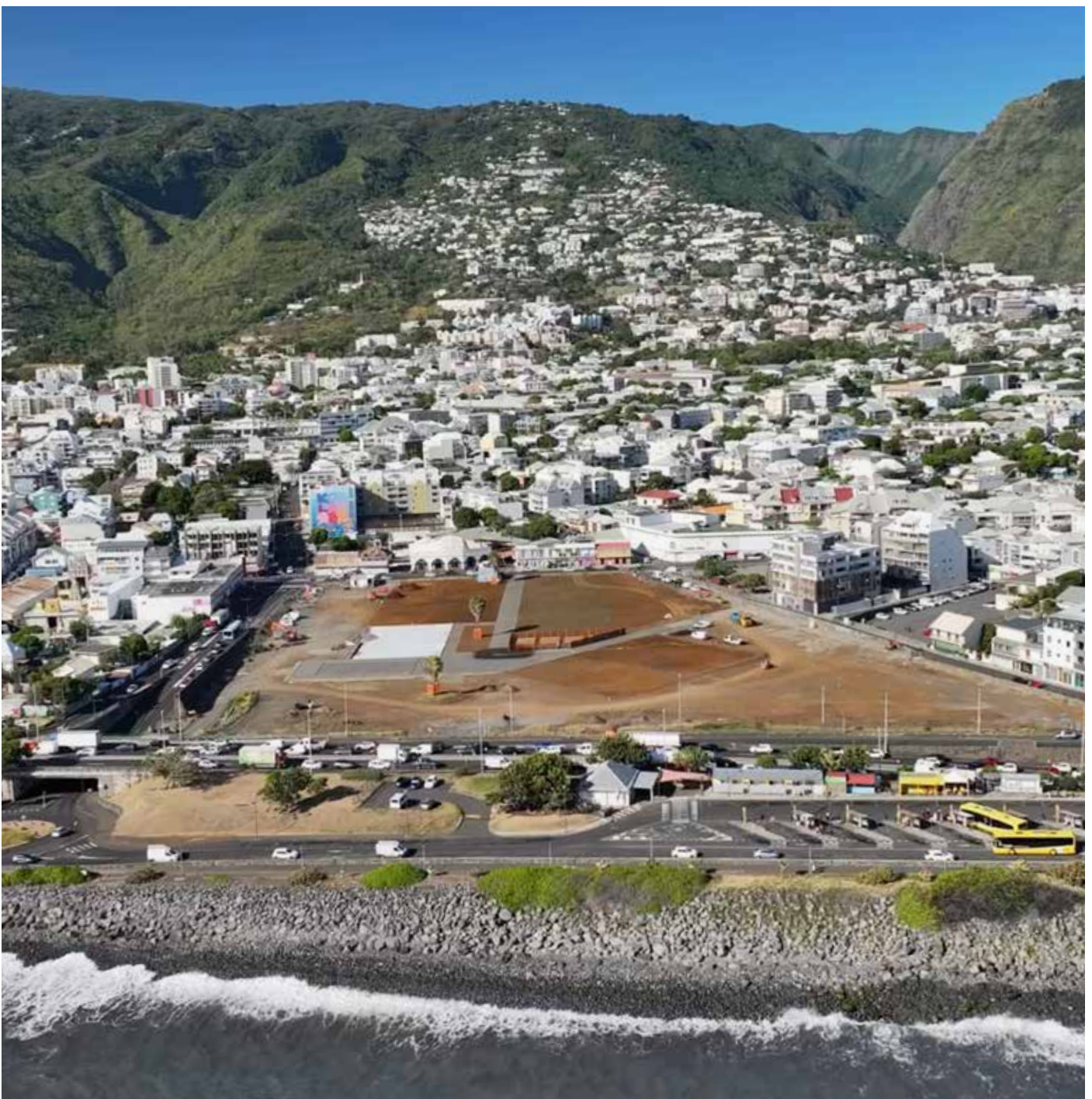




SAINT-DENIS LA TRANSFORMATION CONTINUE

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024





*Capitale Outre-mer
en Mouvement*



ERICKA BAREIGTS

Maire de Saint-Denis

.....
«En 2024, Saint-Denis poursuit sa transformation afin de maintenir son statut de ville d'hyper-proximité, citoyenne, ambitieuse, fraternelle, écologique et moderne : une ville belle, apaisée et attractive.

Nous le savons le chemin ne sera pas tout rose, certainement même semé d'épines, mais nous savons également qu'il faut investir. Depuis le début de notre mandature, nous avons réussi à établir un véritable équilibre entre une politique volontariste et une politique protectrice.

Saint-Denis a toujours été considérée comme une ville riche. Or avec plus de 50 000 aides CCAS, nous sommes loin d'être une commune aisée.

C'est pourquoi, la mandature a fait le choix de tracer son chemin avec détermination et dynamisme afin d'atteindre la pleine émancipation de notre capitale.

Ce qui fait que notre territoire fonctionne est le mélange de visions, de projets, tout en ayant un service public qui fonctionne, offrant ainsi une vie moins difficile aux citoyen.ne.s.

Car à Saint-Denis, on innove.»
.....

En 2024, la ville continue de maîtriser ses grands équilibres en stabilisant ses taux d'endettement, d'épargne et de son volume d'équipement par habitant.

Grâce à cette stratégie bien définie et d'une gestion du budget sans faux pas, la Capitale n'augmente pas les impôts de ses contribuables encore cette année. Fait notable car aucune hausse d'impôt n'a eu lieu sur le territoire dionysien depuis 2017.

L'objectif de la mandature est de pouvoir continuer à offrir aux Dionysien.nes. un panel de services notamment pour la jeunesse ou encore pour le domaine sportif.

Les 5 axes de développement de la Ville pour 2024 :

- Un projet moderne et efficient aux ressources humaines et financières maîtrisées,
- Une stratégie de l'hyper-proximité pour mieux servir la population,
- Un objectif fort de développement humain imprégnant l'action municipale,
- Une vision du territoire ambitieuse et moderne,
- Une logique vertueuse de développement durable et de respect d'un urbanisme écologique.

UN PROJET MODERNE ET EFFICIENT AUX RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES MAÎTRISÉES



JEAN-FRANÇOIS HOAREAU

élu délégué aux
Ressources Humaines

.....
« Nous allons continuer
d'améliorer le pouvoir d'achat
de nos agents. Dès le 1er janvier
2024, 5 points d'indice majorés
seront attribués à tous les
agents. La mandature prévoit
une garantie prévoyance qui
compensera tout -ou en partie-
la perte de revenus en cas
d'arrêt maladie. Le but est de
mieux protéger les agents contre
les aléas de la vie. La prime du
départ à la retraite sera revue
à la hausse. Pour 2024, nous
allons également consolider
les actions de proximité et de
disponibilité pour favoriser
l'accompagnement des agents,
comme les ateliers thématiques,
les Bourses A Mobilité, les
recrutements, une formation
pour se préparer aux concours
ou encore l'accompagnement
des jeunes dans leur parcours
professionnel. Un nouveau
plan d'action égalité homme
femme sera également établi
en co-construction avec les
organisations syndicales. »
.....

Mener des actions d'informations et de formation, proposer des espaces d'échange, être au contact des agents, mais aussi organiser des événements sur des thématiques RH ont démontré la volonté de faire de la proximité un des axes majeurs de la stratégie RH 2023. Toutes ces actions seront ainsi consolidées en 2024.

Les bourses de mobilité (BAM) sont à la fois un outil de management au service des directions et un levier d'épanouissement professionnel pour les agents. Ce ne sont pas moins de 150 mobilités internes qui ont été réalisées en 2023 grâce à ces BAM. Ayant permis de conforter la structuration des organisations, le dispositif sera donc reconduit en 2024. En effet, 205 recrutements, tous statuts et postes confondus, ont été effectués entre septembre 2022 et septembre 2023.

En terme d'insertion professionnelle, l'accompagnement des jeunes dionysien.ne.s reste un axe fort de la mandature. En 2023, 790 stagiaires et 14 services civiques ont notamment été accueillis par la Ville. Ce sont 88 services civiques qui seront recrutés pour l'année à venir. Quant aux apprentis, bien que le contexte national soit défavorable, Saint-Denis poursuit leur accueil, en le prenant en charge les frais de formation dans leur totalité.

La Ville de Saint-Denis a la volonté de s'impliquer fortement dans le développement des compétences des agents. Pour ce faire, elle consacre une enveloppe budgétaire de 580 000 euros. Elle permettra ainsi de proposer une offre de formations riche et diversifiée pour 2024.

LA QUALITÉ DE VIE ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS : UN AXE MAJEUR DE GESTION RH

En 2023, la ville a signé une convention avec le FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique). Cette signature a notamment permis d'appuyer la volonté du chef-lieu d'agir en faveur de l'intégration des agents en situation de handicap. Ce qui place Saint-Denis au-delà des obligations réglementaires.



UNE FONCTION D'ACHAT MODERNISÉE QUI PROMET L'ACHAT RESPONSABLE

Saint-Denis met en œuvre un volume d'achats annuel qui approche les 100 millions d'euros. Les dépenses relatives à la modernisation des archives communales et la modernisation du système d'information représentent plus de 30% du budget total.

ACCROÎTRE LA MUTUALISATION DES ACHATS « INTER-SERVICES »

En 2024, la Ville a pour objectif d'optimiser le budget fonctionnel de la mandature afin d'améliorer l'efficacité de l'achat public. Pour ce faire, des chantiers de mutualisation des achats de même nature seront engagés. Cela permettra notamment d'obtenir des baisses de tarifs permanentes face à la conjoncture économique actuelle.

PROFESSIONNALISER LA FONCTION : FLEXIBILITÉ ET EFFICACITÉ

En 2023, 13 sessions de sensibilisation à la commande publique ont été proposées à 160 agents réalisant des achats. Cette sensibilisation doit être suivie de perfectionnement sur les notions essentielles de l'achat public, enfin fonction des secteurs d'activités. Avoir des agents mieux formés permettra une meilleure maîtrise des règles déontologiques et ainsi une meilleure relation fournisseur.

L'HYPERPROXIMITÉ AU CŒUR DE L'ACTION MUNICIPALE



UN CÔTÉ NATURE PRÈS DE CHEZ SOI

Saint-Denis, Ville verte et propre, souhaite offrir un cadre de vie agréable et propre aux Dionysien.ne.s. Elle a donc décidé de multiplier par deux le budget alloué à la propreté de proximité en 2023, par rapport à 2022. Au total ce sont 5 millions d'euros qui sont octroyés à la propreté des voiries, des espaces verts et des toilettes publiques.

Concernant les voiries, la Ville a investi plus de 5,5 millions d'euros en 2023, que ce soit pour rénover des chaussées existantes, embellir les trottoirs, créer des pistes vélo ou encore améliorer l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Si Saint-Denis consacre une telle enveloppe, c'est qu'elle a à cœur de sécuriser les trajets des usagers, tout en encourageant les mobilités douces.

Pour continuer d'améliorer le cadre de vie et le sentiment de bien-être des habitants, la Ville poursuit son programme de fleurissement. En 2023, ce sont près de 600 000 euros qui ont été consacré à ce sujet.



Saint-Denis souhaite également verdier son territoire afin de lutter contre le réchauffement climatique. Des travaux de verdissement et de débitumisation ont été entrepris dans 12 écoles du chef-lieu, pour un montant global de 174 000 euros, afin de pallier les ilots de chaleur. L'opération « une naissance, un arbre » s'est également poursuivie avec la plantation de 1873 arbres et arbustes. En effet, la Ville accorde une grande importance aux arbres, notamment aux espèces endémiques et indigènes, qui seront regroupées dans une « grainothèque » en 2024. Dans un même temps, un travail d'identification des espèces toxiques et envahissantes aura lieu

Le Cœur Vert Familial quant à lui prendra un virage sec vers une meilleure préservation de notre biodiversité. Dans cette volonté de préservation de notre biodiversité, la Ville a lancé un nouveau projet de biosurveillance par les abeilles. Deux ruches connectées ont été installées sur le site de la Pépinière municipale afin d'analyser la pollution environnementale, les risques sanitaires, la santé de l'abeille, la qualité du pollen, l'éventuelle trace de pesticides et bien évidemment la biodiversité.

UN SERVICE PUBLIC D'HYPERPROXIMITÉ

Saint-Denis ne cesse prôner la proximité au sein de son projet de mandature. Pour ce faire, elle doit s'adapter aux évolutions et aux nouveaux modes de vie de la population. La Ville s'est lancée le pari de renforcer et moderniser les services proposés pour mieux répondre aux attentes des habitants des 20 quartiers. Au total ce sont 350 employés, répartis sur 13 mairies annexes et 7 centres municipaux, qui œuvrent à faciliter l'accès aux droits pour tous.

Engagée dans la voie du développement durable, la Ville renouvelle son partenariat avec l'organisme CITEO pour 2024. Ensemble, ils souhaitent offrir un environnement plus sain à tous. Cela passe par des campagnes de sensibilisation, des Netoy Nout Vil ou encore l'acquisition de camions ou matériels adaptés au tri.

Pour améliorer le cadre de travail de nos agents et sécuriser l'accueil des usagers, la Ville entreprend de nombreuses réhabilitations, comme le centre municipal du Moufia en 2023. Les mairies annexes du Moufia et de Domenjod seront quant à elles terminées en 2024. Tous ces nouveaux aménagements tiennent notamment compte des normes d'accessibilité.

UN PLAN D'ACTION INNOVANT ET MODERNE POUR LA GESTION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET PUBLICS

La Ville a consacré un budget de 3,8 millions d'euros à la rénovation des établissements scolaires cette année. Le but est de répondre au mieux aux valeurs de l'École du Bonheur, autrement dit offrir des conditions d'hygiène, de sécurité et de bien-être aussi bien aux élèves, aux professeurs, qu'aux agents.

Des travaux plus spécifiques ont été réalisés dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'Ap) sur le groupe scolaire Eudoxie Nonge et Damase Legros. L'ensemble des accès PMR des établissements ont ainsi été remis aux normes. Ces travaux de remise aux normes va se poursuivre en 2024 au sein des écoles Henri Dunant, Damase Legros, les Tamarins, les Jacarandas, les Lilas Bois Noirs, et Champ Fleuri. A l'image d'Eudoxie Nonge et Damase Legros, certains établissements seront dotés d'ascenseurs nouvelle génération réalisés en matériaux 100% recyclables avec de nouvelles technologies d'éclairage plus énergétiques.



UNE GESTION INTELLIGENTE ET MAITRISEE DES ACTIVITES ECONOMIQUES SUR LE DOMAINE PUBLIC

Saint-Denis est le lieu d'implantation stratégique des sièges d'entreprises et des administrations. Une vraie valeur ajoutée pour Saint-Denis qui souhaite développer économiquement son territoire. Or face à un contexte contraignant, la Ville se doit de définir une stratégie ancrée. Par ce fait, la Ville Ambitieuse tend à accompagner l'activité économique au sein des quartiers.

En 2024, la Ville engage ainsi une stratégie d'occupation du domaine public en tenant compte des besoins du territoire. Il s'agira donc de renforcer le travail déjà commencé avec les 20 territoires de la Ville. Le projet sera de définir des zones d'occupation du domaine public, de proposer de nouvelles conditions d'attribution, d'établir des appels à manifestation d'intérêts et recevoir les candidats afin de retenir le meilleur projet économique.

Le centre-ville dionysien poursuit son chemin vers une meilleure attractivité économique. Pour moderniser davantage le centre-ville, Saint-Denis encourage l'installation de terrasses aux abords des restaurants et bars afin de rendre encore plus attractif son centre-ville.

Saint-Denis souhaite également maintenir l'attractivité de ses marchés forains. Le déploiement de la nouvelle ligne du téléphérique Papang a également ouvert de nouvelles perspectives pour l'économie de proximité. C'est notamment le cas de la station Bancoul, qui accueille un marché artisanal.

Ou encore le Chaudron, qui est le plus important marché forain de la Réunion avec 1362 emplacements, pour une moyenne d'occupation hebdomadaire de 400 forains.

Au 1er trimestre 2024, le marché forain des Camélias reprendra quant à lui sa place allée des Cocotiers, transformée et modernisée, pour accueillir plus de 120 forains avec 567 emplacements.

Un futur marché prendra également place au cours du second semestre 2024 rue Léopold Rambaud. Les forains du Grand Marché seront délocalisés sur cet espace de 18 modules de 43m² chacun.



PENSER DES INFRASTRUCTURES ET DES ÉQUIPEMENTS MODERNISÉS

Saint-Denis, Ville Ambitieuse, est attachée à l'amélioration et à la modernisation du nombre d'équipements et d'infrastructure sur son territoire. Ils peuvent être des éléments de valorisation du patrimoine culturel et historique de la Ville. C'est le cas de la restauration du secteur du Grand Marché, actuellement en concours de maîtrise d'œuvre. Les travaux estimés à 12 millions d'euros devraient débuter au second semestre 2025.

En parallèle de ce projet, un projet de construction d'un marché provisoire est réalisé sur le secteur du Butor. Ce nouveau pôle d'attraction artisanale et touristique qu'est le nouveau marché couvert donnera aux forains et à leurs clients, des locaux sécuritaires, accessibles, fonctionnels et confortables.

Pour préserver la figure emblématique qu'est l'Ancien Hôtel de Ville, classé monument historique depuis 1975, des travaux de rénovation ont débuté. De l'extérieur, à l'intérieur, en passant par la façade, la restauration aura lieu en plusieurs phases.





AGIR POUR ET AVEC LES CITOYENS



BRIGITTE ADAME

*élue déléguée
à la participation citoyenne*

.....
« *Le développement de la participation citoyenne est un enjeu majeur de notre mandature, un véritable projet émancipateur.*

Nous allons donc continuer de développer les Comités d'Action Citoyenne, où les 44 CAC seront déployés début 2024.

La transformation urbaine de la ville doit être accompagnée par la transformation de la société.

Et pour que la société évolue nous continuerons à développer des actions par des citoyens pour des citoyens, ainsi augmenter leur capacité d'agir.

Créer du lien social, de la citoyenneté, à travers notamment le développement de l'éducation populaire. Une maison des associations et de la citoyenneté sera mise en place courant 2024. »
.....

ACCOMPAGNER ET CONSOLIDER LE DISPOSITIF DES CAC

35 Comités d'Action Citoyenne (CAC) sont désormais actifs sur le territoire, avec 250 membres. Près d'une cinquantaine d'actions autour du cadre de vie, de la culture et de la solidarité ont notamment été menées. En effet, 100 000 euros par an sont accordés pour accompagner les CAC dans leurs projets. En 2024, 9 nouveaux CAC passeront de la phase création à la phase opérationnelle.

En septembre 2022, le tout premier inter CAC a eu lieu. Pour aller plus loin, le Festival de la Participation Citoyenne a été organisé à la Cité des Arts le 16 mai dernier. Le but était de proposer une manifestation où instances participatives et citoyens engagés partageaient la scène. Face au succès avec ses plus de 500 participant.e.s, une deuxième édition est prévue en 2024, sous le signe de la participation citoyenne et de l'éducation populaire.





ANIMER LES 3 ET 4 BUDGETS PARTICIPATIFS (BP)

Depuis 2021, la Ville engage un budget d'1,5 million d'euros par an pour offrir la possibilité aux Dionysien.ne.s de proposer des projets pour faire avancer leur territoire. Le Budget Participatif est un outil supplémentaire dans la politique d'hyper-proximité et de co-construction qui anime la Ville.

Les éditions 2021 et 2022 totalisent plus de 450 projets déposés. 67 d'entre eux ont été déclarés techniquement réalisables par les services. Ce sont ensuite les citoyens eux-mêmes qui ont voté pour 51 projets lauréats. 16 sont actuellement terminés à ce jour. La gestion de la fin de la 3e édition et le début de la 4e sont prévues pour 2024.

PILOTER LE CONTRAT DE VILLE

DES MOYENS IMPORTANTS POUR LA COHÉSION SOCIALE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Pour rappel, la Ville de Saint-Denis est composée de 20 quartiers dont 11 dits « Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) » par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine.

Pour ce faire, une équipe de 28 agents est en place. Deux nouveaux postes d'animateur de développement local ont été créés mais pas encore pourvus. En 2023, 380 actions portées par 97 associations ont constitué la programmation de la Ville, dont 325 sur les QPV, pour un montant total de 3,3 millions d'euros. Cette dernière répond aux enjeux d'un territoire fraternel, ambitieux, durable et citoyen.

UNE NOUVELLE CONTRACTUALISATION POUR UNE POLITIQUE DE LA VILLE 2024/2030

L'année 2024 sera marquée par la construction d'une nouvelle contractualisation qui portera le nom de « Engagement Quartier 2030 ». Cette future contractualisation sera recentrée sur des enjeux locaux identifiés en lien avec les habitants des quartiers et articulée avec les autres stratégies de politiques publiques présentes.





SOUTENIR LES INITIATIVES LOCALES

UN SOUTIEN VOLONTARISTE AUX INITIATIVES ET AUX PROJETS ASSOCIATIFS

En 2023, 486 associations, dont plus une centaine de nouvelles, et plus de 1000 projets, ont été financés avec un budget d'environ 30 millions d'euros.

La Ville met également plus de 200 locaux à leur disposition, au centre-ville et dans les quartiers. 30 d'entre eux ont notamment fait l'objet de travaux de sécurisation, de réhabilitation ou encore de remise aux normes. En 2024, la Ville continuera ses travaux de réfection.

Pour faciliter leurs démarches, une nouvelle interface « le portail des aides » a été mis en place depuis la campagne de demandes de subventions 2023.

UN ACCOMPAGNEMENT ASSOCIATIF RENFORCÉ

Les forums de la vie associative « Rezo Assos » sont des rassemblements de l'ensemble des acteurs associatifs d'un territoire. Ils ont pour but de faire connaître et de valoriser le tissu associatif, répondre aux besoins et de créer une synergie. Afin de mettre en valeur l'activité associative et faciliter la communication avec les associations la première newsletter à destination des associations a été lancée. Celle-ci en avant les activités des petites associations de quartiers, ainsi que de bénévoles sous forme de portraits. Cette dernière sera complétée par un agenda associatif qui visera à renforcer la volonté de la Ville de créer un grand réseau inter associatif.





Chaque année, la Ville décerne le prix du bénévolat à l'occasion de la journée mondiale du bénévolat début décembre. Le but est notamment de récompenser tout le travail bénévole réalisé sur le territoire, avec une volonté de modernisation et d'innovation. Depuis 2020, ce sont 150 citoyen.ne.s qui ont été récompensé.e.s, soit plus d'une soixantaine par an.

Pour 2024, Saint-Denis souhaite créer la Maison des Associations afin de proposer un nouveau service d'accompagnement dynamique et innovant aux associations du territoire.

Saint-Denis a également établi une feuille de route commune et partagée de l'éducation populaire sur le territoire dionysien sur les thèmes de la citoyenneté, de l'engagement, de la transition écologique ou encore du lien entre les associations de quartiers et celles reconnues d'éducation populaire. Une action expérimentale sera notamment déployée en 2024 sur chacun de ces thèmes.

L'ÉCOLE DU BONHEUR



CHRISTELLE HASSEN

*élue déléguée
à l'école du Bonheur*

.....
« On va continuer les actions qui ont été menées en 2023, tout en les faisant évoluer, car nous sommes tous à la recherche du bonheur. Nous allons donc continuer les matinées portes ouvertes dans les écoles ou encore ouvrir des classes passerelles pour arriver à l'objectif de la mandature qui est d'atteindre le nombre de 8 en 2026, aujourd'hui à 5. L'essentiel pour nous est également d'associer les parents aux différentes actions. L'idée est vraiment de mettre en place la parentalité dans nos écoles pour travailler ensemble les 6 axes de l'école du bonheur. En 2024, on va pouvoir voir concrètement le résultat des projets des enfants élus du Conseil des Enfants Dionysiens. Et enfin, le budget alloué pour les ateliers pendant la pause méridienne sera le même : 2 millions d'euros. »
.....

LE VIVRE-ENSEMBLE POUR UNE ÉCOLE CO-CONSTRUITE ET OUVERTE SUR LE QUARTIER

L'École du Bonheur est déployée dans 77 écoles pour aider les plus de 17 000 enfants dionysiens. Ce nouveau projet éducatif a pour objectif de placer l'enfant au cœur des priorités et ainsi l'aider à construire son propre bonheur pour l'avenir.

La volonté de Saint-Denis est de faire de l'école un lieu de vivre ensemble, de partage, de participation et de collaboration. Pour ce faire, il faut créer une véritable alliance éducative car le cloisonnement entre les acteurs est un frein au bon fonctionnement de l'école. En effet, il faut tout un village pour éduquer nos enfants.

Initiées l'an dernier, la Ville maintiendra ses matinées portes ouvertes dans 20 écoles de la Ville. Elles sont là pour faire découvrir les actions en lien avec les axes de l'École du Bonheur dans les quartiers.



CADRE DE VIE: L'ÉCOLE, UN LIEU D'ÉPANOUISSEMENT ET DE MOTIVATION

Pour favoriser l'épanouissement et la motivation des enfants, la Ville de Saint-Denis a entrepris de repenser l'aménagement de ses écoles. En tant que Ville verte et durable, Saint-Denis souhaite créer de véritables îlots de fraîcheur au sein des cours de récréation. Au-delà de créer des espaces ombragés agréables, cela permet de sensibiliser la jeune génération sur l'importance de notre biodiversité.

Pour ce faire, entre plantations, jardinières et potagers, plusieurs actions ont été menées courant 2023. Au vu des enjeux de la mandature, ces dernières seront reconduites pour l'année à venir. En 2024 également, des études en collaboration avec l'Agence Française de Développement (AFD) seront lancées dans 10 écoles dionysiennes, afin d'explorer toutes les solutions possibles et innovantes en termes de confort thermique.





ESTIME DE SOI : DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

L'école peut être un véritable tremplin pour les enfants en manque de confiance en soi. Le développement des compétences psychosociales est au cœur du bien-être de l'enfant. La maîtrise de ces compétences émotionnelles, cognitives et relationnelles vont permettre à l'adulte de demain de faire face aux défis de la vie.

Que ce soit pendant les vacances scolaires, le temps périscolaire ou encore la pause méridienne, la Ville s'entoure de divers opérateurs pour proposer un large panel d'activités aux enfants. Au total, ce sont plus de 2 800 places ouvertes par période depuis la rentrée 2023, pour une enveloppe budgétaire annuelle de 1,2 million d'euros.

Par ce biais, l'École du Bonheur permet aux enfants de développer de nouvelles compétences. Pour aller plus loin dans leur développement, la Ville a déployé des ateliers d'éducation dans 23 écoles du territoire. Elle a également mis en place un certain nombre de rencontres afin d'ouvrir les yeux des enfants sur le monde qui les entoure. Des associations comme Colosse au Pied d'Argile intervient notamment par petits groupes afin de sensibiliser et responsabiliser les enfants sur les faits d'harcèlement et de maltraitance.

Au-delà du temps scolaire, l'École du Bonheur se veut tout aussi présente sur le temps extra-scolaire car à Saint-Denis, nous sommes convaincus que la continuité éducative est une nécessité pour la construction de l'enfant. Ainsi, pendant les grandes vacances, les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), avec plus de 2 119 marmailles et 112 adolescents et les Vacances Éducatives en Pied d'Immeuble (VEPI), avec près de 500 enfants, sont organisés.



PARTICIPATION CITOYENNE, C'EST METTRE LES BESOINS DES ENFANTS AU CŒUR DES ACTIONS

Saint-Denis a à cœur de mettre les enfants sur le devant de la scène, écouter leurs besoins et leurs envies. C'est sous cette volonté que la Ville a notamment mis en place le Conseil des Enfants Dionysiens (CED) en janvier dernier.

8 commissions seront organisées en 2024, pendant lesquelles les 80 écoliers pourront travailler sur 9 projets. Que ce soit la lutte contre la pollution, contre le harcèlement scolaire ou encore la sécurité, tous ces projets seront mis en œuvre.

Une charte du comportement sera également élaborée à destination notamment des enfants difficiles afin de les inciter à devenir acteur de leur propre évolution.

La transmission constitue également une clé de l'École du Bonheur. C'est pourquoi, la Ville va inviter des habitant.e.s à venir partager leurs savoir-faire et leurs connaissances au sein des écoles dionysiennes. L'idée est de partager un secret, un talent, une connaissance pour aider nos marmailles à grandir et à s'épanouir. Nos aînés de 10 clubs seniors sont notamment mobilisés depuis 2023 pour proposer des ateliers intergénérationnels dans les écoles. L'objectif 2024 est d'augmenter le nombre d'établissements concernés.

La ville souhaite également maintenir le partenariat avec l'association Vivancia. Des retraités de l'Education Nationale supervisent les volontaires en service civique « ambassadeurs de l'École du Bonheur » dans les écoles sur le temps de la pause méridienne.



LE BONHEUR PASSE PAR LA SANTÉ

Bien manger, bien dormir, tout en bougeant suffisamment : voilà le secret d'une bonne santé. La Ville est donc attachée à la bonne alimentation de nos enfants. C'est pourquoi, elle continue de proposer une restauration quotidienne de qualité gratuitement à plus de 80% des familles dont les enfants sont scolarisés dans les écoles publiques dionysiennes. Les menus sont confectionnés selon un plan alimentaire contrôlé par des nutritionnistes qualifiés. Ces derniers feront notamment l'objet d'une présentation à la commission des menus et d'une évaluation courant 2024.

Au-delà du bien manger, il y a le bien bouger. Pour ce faire, la Ville fait intervenir des éducateurs sportifs (ETAPS) dans les écoles élémentaires, mais aussi dans les classes d'Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) et Institut Médico Educatif (IME). Ces derniers profitent de la pause méridienne pour emmener les jeunes écoliers sur le plateau noir le plus proche. Récemment rénovés, les plateaux noirs de Prima, Reydellet, Saint-François et Saint-Bernard seront pleinement opérationnels en 2024.

Saint-Denis poursuit également son dispositif « Savoir Nager », où plus de 2400 enfants de CM2 ont déjà participé. Le plan « Savoir Rouler à vélo » leur permettra, quant à lui, d'être plus attentif et sensible aux mobilités douces.





LE PLAN AMBITION JEUNESSE



JEAN MAX BOYER

élu suppléant
à la jeunesse

.....
« La jeunesse dionysienne est l'avenir, ils sont le Saint-Denis de demain. C'est pourquoi nous accordons une importance toute particulière aux actions que nous faisons, aux aides que nous offrons et aux dispositifs que nous mettons en place. Le but est que nos marmailles deviennent de vrais citoyens plus tard, et ça passe par une ouverture sur le monde ou encore une meilleure autonomie. C'est pourquoi Saint-Denis reconduit ses bourses de voyage, avec 1000 nouvelles pour 2024, étend son offre de bus gratuit aux moins de 26 ans et innove avec le permis de conduire social et solidaire, que 60 premiers jeunes auront la chance de tester. »
.....

LA MOBILITÉ, UN PILIER FONDAMENTAL POUR FAVORISER L'AUTONOMIE ET L'ÉMANCIPATION DES JEUNES

La mobilité pour les jeunes fait partie des priorités du Plan Ambition Jeunesse. Le but est d'offrir l'opportunité à la jeunesse dionysienne de s'épanouir, de s'ouvrir sur le monde, découvrir de nouvelles cultures. Pour les aider dans cette autonomie, la Ville donne la possibilité de prendre le large, s'envoler, grâce à des bourses de voyages. En 2023, 520 ont pu bénéficier de cet accompagnement financier. Pour 2024, Saint-Denis poursuit le dispositif, avec environ 1000 nouvelles bourses attribuées.

Qui dit mobilité, dit aussi transport en commun. La mandature souhaite ainsi offrir la possibilité à tous ces jeunes de se déplacer librement, et gratuitement, sur le territoire. Plus de 20 600 jeunes, âgés de 6 à 24 ans, ont pu bénéficier du bus gratuit à Saint-Denis. En 2024, le dispositif s'étendra désormais jusqu'aux jeunes de moins de 26 ans.

Le permis de conduire est une clé essentielle pour être pleinement autonome et indépendant. Saint-Denis souhaite donc donner un coup de pouce aux jeunes avec une aide au financement en réalisant 100 heures de bénévolat. Le permis de conduire social et solidaire encourage la jeunesse à s'impliquer plus activement dans la vie de la cité. 60 jeunes pourront profiter de ce dispositif en 2024.



L'ENGAGEMENT CITOYEN, UNE OPPORTUNITÉ DE S'IMPLIQUER, EXPLORER DE NOUVELLES PERSPECTIVES, EXPRIMER SES IDÉES ET DÉVELOPPER SON POUVOIR D'AGIR

La Ville maintient son engagement envers les jeunes dionysiens souhaitant s'impliquer dans un projet d'intérêt général au service de la population. En 2024, la municipalité poursuivra son offre d'accueil et d'accompagnement des volontaires dans leurs aspirations d'évolution. 200 nouveaux jeunes se verront proposer 11 missions au sein des différentes directions de la Ville.

Depuis 2022, 40 jeunes volontaires en service civique ont été dirigés vers le SPL OPE afin d'obtenir le financement de leur BAFA. Cette formation leur offre également la possibilité de financer leurs études ou leurs projets, tout en œuvrant au profit de l'École du Bonheur. En 2024, la Ville s'engage donc à continuer d'inscrire les jeunes volontaires dans cette perspective de parcours.

La Ville de Saint-Denis a également mis en place le Conseil des Jeunes Dionysiens au cours de cette année 2023, où 55 enfants incarnant la jeunesse dionysienne siègent. Grâce à cette nouvelle instance de participation citoyenne, ces 55 élus ont participé aux différentes étapes de co-construction des actions jeunesse qui seront mises en œuvre dès 2024.

DEVENIR ACTEUR DE SA SANTÉ ET DE SES DROITS PAR L'INSCRIPTION DANS UN PARCOURS ET UNE DÉMARCHE DYNAMIQUE D'ACCÈS À L'INFORMATION

Malgré les nombreuses actions de sensibilisation et de prévention que ce soit sur la sexualité, les addictions ou encore les violences, trop de jeunes manquent encore d'informations sur ces sujets. C'est notamment pourquoi, en 2024, la Ville souhaite renforcer le déploiement de ces actions grâce à 40 ambassadeurs issus d'associations de proximité. Ils seront les relais entre leur structure et les acteurs de terrain afin de faciliter la sensibilisation et la prévention du jeune public.



S'ÉPANOUIR ET RAYONNER PAR LA CULTURE ET LE SPORT



STÉPHANE PERSÉE

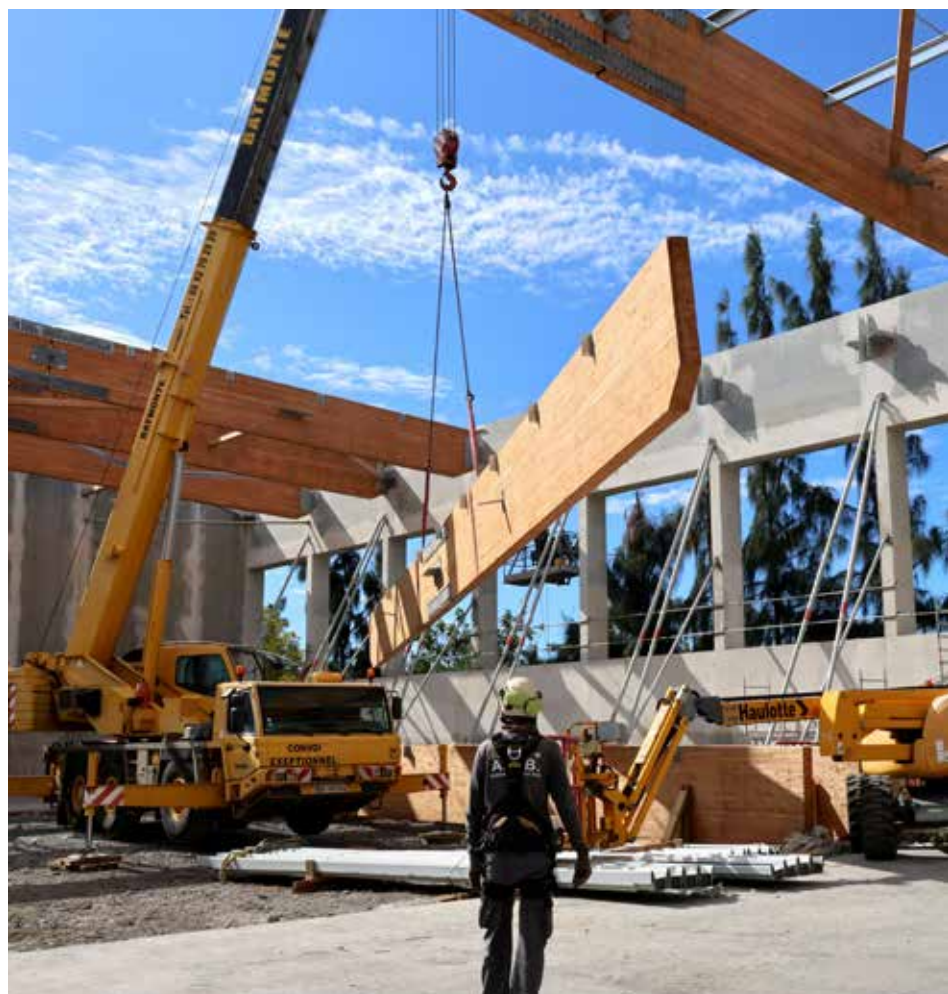
*élu délégué
aux sports*

« À Saint-Denis, notre seul et vrai objectif est de faire du sport pour tous. Nous avons l'ambition de proposer du sport santé, via notamment la dynamisation de la maison sport santé. La mandature accorde le budget nécessaire pour améliorer, rénover ou construire des infrastructures. Le gymnase du Chaudron ou encore le stade de l'Est vont être livrés en 2024. Nous continuons également le plan de rénovation des plateaux noirs et des zones d'agrès. Les travaux de la partie administrative du gymnase de la Source et du plateau couverte de Joinville vont être lancés. »

DES ACTIONS SPORTIVES POUR ET PAR TOU.TE.S LES DIONYSIEN.NE.S

La Ville soutient, de plusieurs manières, la pratique de toute discipline et le développement des associations et clubs sportifs sur le territoire. C'est pourquoi, la mandature renouvelle son enveloppe budgétaire pour soutenir les différents projets associatifs. Ce sont plus de 1,7 million d'euros qui seront ainsi répartis équitablement entre les 150 associations sportives dionysiennes.

Pour répondre aux besoins et attentes des citoyens, la Ville tend également à moderniser ses équipements sportifs déjà existants. Cette volonté restera un des axes forts de la politique sportive de la Ville pour 2024. L'an prochain sera notamment marqué par la réception du nouveau gymnase du Chaudron, du Stade de l'Est Jean Ivoula ou encore du plateau noir 2.0 de Joinville.





Au-delà des nouvelles infrastructures, Saint-Denis souhaite également pallier le vieillissement de son parc sportif. Ce plan de rafraîchissement des 282 équipements sera renforcé par un budget d'environ 1,4 million d'euros.

Saint-Denis a conscience que le sport pour tous est primordial. Ainsi, pour favoriser la pratique sportive, au-delà des équipements sportifs, la Ville va continuer de déployer un programme d'animation riche dans ses quartiers. Au total, ce sont plus de 300 manifestations qui sont d'ores et déjà programmées pour 2024 sur le territoire dionysien. En tant que Terre d'accueil des Jeux Olympiques 2024, Saint-Denis sera notamment une des villes étapes du relais de la flamme.



LE RÉSEAU DES GRANDS ÉQUIPEMENTS CULTURELS DE LA VILLE

L'année 2024, au regard du nombre important de chantiers entamés, sera pour la Ville une année de transition. Certains projets se construisent et s'étoffent avec le temps. C'est notamment le cas du Musée à Ciel Ouvert. Après avoir atteint les plus de 100 œuvres exposées sur le territoire dionysien, la Ville a inauguré son application mobile, pour vivre une aventure culturelle à 360° et célébrer l'art sous toutes ses formes.

Parmi les dispositifs innovants, l'EJA (Edition Jeunesse Accessible) se distingue tout particulièrement. Il compte aujourd'hui plus de 1000 titres et de nombreuses actions de médiation culturelle ont été mises en place avec des dispositifs ULIS, des IME et d'autres structures œuvrant dans le domaine du handicap. Cette politique inclusive s'inscrit dans le cadre plus global de la modernisation des fonds documentaires des équipements du réseau. Un réseau qui d'ores et déjà doublé son projet d'acquisition dédié au dispositif « Silence, on lit ! », permettant ainsi le déploiement de plus de 5000 livres dans toutes les écoles dionysiennes d'ici fin 2024.



L'année 2024 permettra également d'avancer de façon significative dans la construction de nouveaux lieux de lecture publique. Le point de lecture du Brûlé sera évalué et les bibliothèques des quartiers de la Montagne, la Bretagne du Bas de la Rivière poursuivront leur travail de mise en place de nouveaux projets de service et de rénovation. Quant à la médiathèque du Chaudron, ses travaux continuent pour une ouverture en 2025.

Saint-Denis accorde une grande importance à l'enseignement artistique et culturel, notamment avec l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique Loulou Pitou. Cet espace intergénérationnel est un lieu de rencontres et d'apprentissages. Aujourd'hui l'école compte environ 700 élèves, dont 70% de jeunes et 30% d'adultes. En tant que Ville Inclusive, Saint-Denis a décidé d'y ouvrir un espace dédié aux personnes en situation de handicap.



ENSEMBLE, FAIRE DE SAINT-DENIS UNE VILLE ATTRACTIVE

SAINT-DENIS, MUSÉE À CIEL OUVERT

Pour conserver ses ambitions patrimoniales, la Ville de Saint-Denis a procédé au recrutement d'un animateur pour son label Ville d'Art et d'Histoire. Il aura pour objectif en 2024 de renouveler et continuer de faire vivre ce label arrivé au terme de ses 10 ans. Pour ce faire, il travaillera à l'élaboration d'un centre d'interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), qui prendra place dans l'Ancien Hôtel de Ville dès la fin des travaux.

Saint-Denis est une ville riche de culture et de patrimoine, il est donc important de le transmettre à tous. En 2023, la Ville a organisé des randonnées patrimoniales, à destination des élèves, des touristes et de l'ensemble des citoyens. Face au succès de ces trois circuits, ils seront poursuivis en 2024, avec deux nouveaux parcours qui feront leur entrée, « le circuit des camps » et un circuit dans des quartiers des hauts, comme le Brûlé et la Bretagne.

Pour offrir une autre approche patrimoniale aux enfants dionysiens, un rendez-vous mensuel sera organisé au sein de la Médiathèque François Mitterrand. L'idée de proposer une approche ludique de l'Histoire de la Réunion pour nos marmailles de 8 à 12 ans. Ce dispositif sera complété par des interventions en milieu scolaire, en écoles primaires et collèges, dès janvier 2024.





LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION TOUT EN PRÔNANT L'INCLUSION SOCIALE



ARNAUD HUGUET

élu délégué
aux handicaps

.....
« Saint-Denis ne cesse d'innover en termes d'inclusion, notamment avec des aires de jeux pour que tous les enfants puissent s'épanouir de manière égale. Mais au-delà des personnes porteuses d'un handicap physique, la ville propose également différents dispositifs pour toutes les autres personnes en situation de handicap, pour les séniors et les plus vulnérables. Pour 2024, Saint-Denis, ville fraternelle et d'hyper-proximité, tend aller encore plus loin, faire que tous les citoyens aient les mêmes chances et les mêmes accès aux droits. »
.....

RENDRE ACCESSIBLE LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC DE LA VILLE À TOUTES LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP OU À MOBILITÉ RÉDUITE

À Saint-Denis, 1 059 enfants en situation de handicap sont scolarisés. L'ensemble des écoliers devraient être sensibilisés aux différentes formes de handicap afin de faciliter l'inclusion de ces élèves et développer pleinement l'École du Bonheur. Il est prévu de multiplier au maximum ce type d'opérations dans les écoles pour changer petit à petit les mentalités et favoriser le respect et la solidarité.

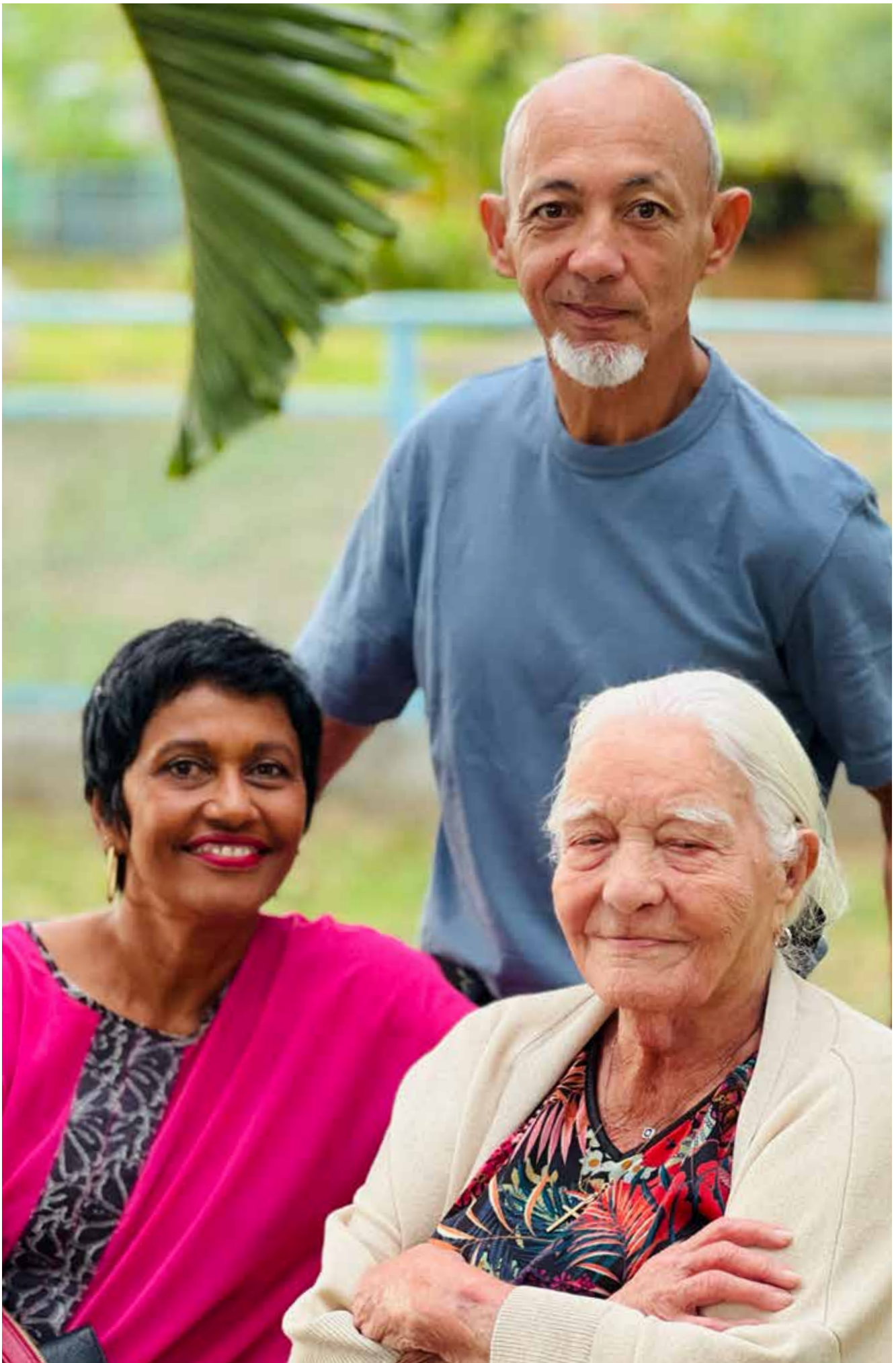
La Ville a également fait l'acquisition de l'application ACCEO, un logiciel de traduction simultané en langue des signes, pour faciliter la communication au quotidien des personnes sourdes et malentendantes. Saint-Denis, toujours dans cette volonté d'hyper-proximité, est ainsi la première collectivité à déployer cette application au sein de ses services. En partenariat avec l'association Label Frèr2son, Saint-Denis propose un atelier socio-artistique ouvert aux personnes en situation de handicap. L'idée est de permettre à la personne de se découvrir autrement, de produire avec elle un savoir-exprimé et un savoir-créé qui lui soit propre.

SOUTENIR ET POURSUIVRE LES ACTIONS PROMOUVANT LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

La lutte contre les violences faites aux femmes reste primordiale pour la mandature. Toutes les femmes continuent d'être la cible de discriminations et de violences. Saint-Denis poursuit ainsi son ambition d'égalité pour tous et ainsi faire évoluer les mentalités. Des ateliers, des conférences et des journées sont ainsi organisés pour promouvoir le droit des femmes et permettre leur épanouissement. La Ville poursuivra ainsi toutes ces actions structurantes pour l'année à venir.

TRAVAILLER À LA PHASE DE PRÉFIGURATION POUR LA TRANSFORMATION DU PÔLE INTÉGRATION EN CENTRE SOCIAL

Le quartier du Bas de la Rivière et celui du Chaudron abritent de nombreuses familles modestes, vivant au rythme de la précarité. Ces quartiers sont considérés comme prioritaires par la Politique de la Ville. Le Pôle Intégration installé au Bas de la Rivière travaille avec plus de 80 associations pour proposer des actions d'accompagnement en faveur du public isolé. Le transformer en centre social a pour objectif d'élargir l'impact d'un lieu déjà connu du public.



HABITER UNE VILLE FAVORISANT UN CADRE DE VIE AGRÉABLE ET DE QUALITÉ POUR CHACUN



JEAN MAX BOYER

élu délégué
au logement

« La question de l'habitat est de plus en plus importante sur notre territoire notamment face à une crise du logement qui ne cesse de croître. C'est pourquoi, pour 2024, la ville souhaite étendre encore davantage son parc immobilier, que ce soit avec les logements intermédiaires ou encore les résidences seniors et jeunes. L'accès à la propriété est également un enjeu primordial de la mandature. De nouvelles ventes de Logements Très Sociaux seront signées courant 2024. »

FACILITER L'ACCÈS À CHAQUE MOMENT DE LA VIE À UN LOGEMENT ADAPTÉ VIA UNE POLITIQUE VOLONTARISTE DE LOGEMENTS DIGNES ET ACCESSIBLES AUX CLASSES MOYENNES

Avec la politique volontariste en faveur du logement social que la Ville défend depuis 2008, Saint-Denis a atteint cette année un taux SRU (pour la loi Solidarité et Renouvellement Urbain) de 38,19%, soit 18 points au-dessus de l'obligation légale. Le chef-lieu comptabilise 23 136 logements sociaux, soit 30% du parc de logements sociaux réunionnais. Ce qui fait de Saint-Denis la Ville qui dispose de plus logements sociaux sur son territoire. Une place méritée grâce aux engagements respectés, comme celui de produire 500 logements sociaux par an.

Or cette solidarité a incité des demandeurs de logements sociaux de toute l'île à venir s'installer à Saint-Denis. Les taux de pénétration de ces dernières années varient entre 20 et 32% parmi les attributions sociales. L'augmentation des besoins ne cesse de s'accroître, avec à ce jour plus de 9 085 ménages en demandes d'un logement social, dont 20% de citoyens non-résidents de Saint-Denis et même 14% hors du territoire de la CINOR.



Pour ce faire, le protocole des garanties d'emprunt avec l'État, les bailleurs et la CINOR a évolué pour que la Ville devienne la seule collectivité à apporter la garantie d'emprunt pour les constructions sociales et intermédiaires neuves sur son territoire. En contrepartie, la Ville obtient un quota de 20% de logements au sein de chaque programme garanti. La CINOR a délégué à la commune la gestion de l'ensemble des quotas associés

La mise en place de la gestion en flux des logements locatifs sociaux qu'impose l'article 114 de la loi « ELAN » Évolution du Logement de l'Aménagement et du Numérique de 2018 permettra en 2024 d'assurer plus de fluidité dans le parc social, de mieux répondre aux demandes de logement social dans leur diversité et de faciliter la mobilité résidentielle.

AMÉLIORER, RÉSORBER L'HABITANT INDIGNE ET LUTTER CONTRE LES MARCHANDS DE SOMMEIL

Pour faire face aux situations de logement indigne, la Ville s'est notamment engagée avec des partenaires tels que la CAF et le CCAS.

Le recrutement d'un coordonnateur et la phase de préfiguration du Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI) de la CINOR doit permettre à la Ville de dimensionner l'équipe en charge de sa mise en œuvre dès 2024.

Selon une étude de 2017 par le PILHI de la CINOR, sur les 2 715 logements recensés comme indignes sur le territoire communal, 1 614 sont sur le territoire dionysien, soit 60%. Grâce au dispositif de l'ARA, la Ville offre la possibilité aux administrés éligibles de recevoir une aide matérielle pour participer à la remise en état leur logement.

PLAN DE SAUVEGARDE POUR REDRESSER LA COPROPRIÉTÉ DE LA CHAUMIÈRE

La Ville de Saint-Denis a initié des démarches concrètes pour mieux comprendre les difficultés qui concernent la copropriété de la Chaumière et les conséquences qu'elles peuvent avoir afin de proposer des solutions les plus adaptées. Il s'agit d'un projet dont le budget prévisionnel s'élève à 26 millions d'euros, auquel l'État contribuera à hauteur de plus de 19 millions d'euros, la Ville à hauteur d'1,7 million d'euros et le reste du partenariat à hauteur de 6,7 millions d'euros. Les premiers travaux significatifs sur les immeubles débuteront au cours du premier semestre 2024.



FAVORISER LE PARCOURS RÉSIDENTIEL DES DIONYSIENS

À Saint-Denis, la part de propriétaires plafonne à 30%, ce qui est deux fois moins important que le taux national avoisinant les 60%. Pour contrer les prix élevés de l'immobilier, la Ville a décidé d'accompagner les locataires modestes dans leur projet d'achat de leur propre logement, dit Logements Très Sociaux (LTS). Le prix moyen s'élève à 10 000 euros.

Saint-Denis dispose de 33 groupes d'habitations répartis sur l'ensemble du territoire, offrant ainsi 525 logements LTS, dont 289 pourraient faire l'objet d'une cession. 29 LTS ont d'ores et déjà été vendus, dont 14 au cours du 1^{er} semestre 2023. 22 nouveaux locataires sont intéressés, 10 d'entre eux ont déjà versé les frais de notaires. Les actes de ventes seront signés sur le 2^e semestre 2023.

Pour accompagner davantage les Dionysien.ne.s qui ne possèdent pas de bien immobilier à devenir pour la première fois propriétaire de leur résidence principale, la Ville a mis en place un nouveau dispositif : le chèque primo-accédant. Au total 150 000 ont été distribués auprès de 50 ménages. Cette aide sera reconduite en 2024, tout en ayant la volonté de la développer et de rendre ses modalités de mise en œuvre plus fluides.

Les frais restent encore trop élevés pour un grand nombre de citoyens. C'est ainsi que la Ville a fait appel à d'autres partenaires comme la CINOR. La collectivité va également participer à l'accession à la propriété des Dionysien.ne.s avec une aide financière de 3 000 euros par logement, dans la limite d'une cinquantaine de ménages par an et sur deux ans.

ÉLABORER ENSEMBLE UN NOUVEAU SCHÉMA DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION DES LOGEMENTS SOCIAUX ÉCONOMIQUES ET VERTUEUX

Face aux crises sanitaires et économiques, le secteur de la construction est au ralenti. Or, plus de 40 000 ménages réunionnais sont en attente d'un logement en 2023. Un chiffre qui augmente chaque année de près de 10%.

Localement le soutien financier de l'État est de 75 millions d'euros de LBU -Ligne Budgétaire Unique- et 134 millions d'euros de crédits d'impôt en 2022. La Ville porte ainsi une démarche opérationnelle d'élaboration et de test d'un nouveau schéma de construction et de réhabilitation, en partenariat avec l'AGORAH, agence d'urbanisme publique.





LUTTER CONTRE LE SANS ABRISME AVEC UN AXE FORT DE PROTECTION DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

La Réunion compte des dispositifs d'accueil d'urgence, qui couvrent les 4 secteurs de l'île. Elle compte également 3 Abris De Nuit (ADN), dont 2 sont sur notre territoire et réservés à l'accueil des hommes sans abris. Or le nombre de femmes sans abris augmente à Saint-Denis. L'offre d'hébergement d'urgence est donc d'autant plus insuffisante.

L'idée est de la mandature est de se concentrer sur les logements vacants du territoire pour y créer de nouveaux centres, voire réattribuer ces logements au public considéré comme vulnérable.

PROMOUVOIR LA SANTÉ PAR DES ACTIONS SOLIDAIRES ET FRATERNELLES

SAINT-DENIS, VILLE DES AÎNÉS ACTIFS ET ACTEURS

Cette année 2023 a conforté la place de Saint-Denis en tant que Ville Amie Des Aînés. Le chef-lieu a été labellisé OR, ce qui lui a permis de faire un pas de plus dans la mise en œuvre de son plan d'actions.

Pour 2024, Saint-Denis voit encore plus loin et vise le label « platine ». Tout au long de l'année, les démarches iront dans ce sens, prouver qu'à Saint-Denis il fait bon de vieillir, afin de proposer une candidature solide fin 2025.

SAINT-DENIS, SOUCIEUSE DE LA SANTÉ DE SES HABITANTS

Afin d'accompagner au mieux dans la prise de conscience des enjeux de santé, la Ville de Saint-Denis a fait de la santé publique un axe fort de sa nouvelle mandature. Le but est de réduire au maximum les inégalités. Un plan d'actions a notamment été établi afin de pouvoir présenter un dossier pour obtenir le label Ville Santé.

Une fois encore, Saint-Denis mise sur la santé et le bien-être des femmes. La Ville propose ainsi diverses activités sportives, comme levier d'émancipation féminine. De nombreuses actions sont également proposées pour les personnes en situation de handicap, qu'on dénombre à plus de 2 200 sur le territoire. Des journées handi-sport, des ateliers de sport adapté, des centres dédiés que ce soit pour les sportifs porteurs de handicap de haut-niveau ou tous les autres grâce à la maison Bernadette Grimaud. Ce local a été réhabilité à hauteur de 75 000 d'euros afin d'offrir en un même lieu les deux disciplines du sport handicap : le handi-sport et le sport adapté.





SAINT-DENIS, LA VILLE BÂTISSEUSE

La Ville va poursuivre ses opérations d'aménagement pour répondre aux besoins des habitants, tout en prenant en compte le tournant écologique qui est en train de s'opérer sur le territoire.

Sur l'aménagement opérationnel, un travail conséquent a été engagé et se poursuivra en 2024 sur la clôture d'opérations arrivées à leur terme, comme RHI Petite Île, ZAC Moufia 1 et 2, ZHRI du Butor et RHI Saint-Bernard. Sur la ZAC Canne Mapou à la Bretagne, une réflexion doit être engagée sur le besoin d'équipements publics et l'aménageur doit quant à lui lancer les travaux de viabilisation.



La publicité est un domaine à fort enjeu sur Saint-Denis. Considérant qu'il était nécessaire de préserver le cadre de vie de ses habitants, la Ville a procédé à une révision de son règlement local de publicité. De ce fait, ce sont plus de 115 panneaux publicitaires qui se sont révélés en infraction en 2023 et qui seront supprimés de l'espace public dionysien. La Ville maintiendra en 2024 son action en faveur de la suppression des affichages publicitaires hors normes.





LES GRANDS PROJETS

La Ville s'est engagée dans son projet de grand parc littoral dans le but de mieux reconnecter les différents quartiers avec le front de mer dionysien. La première pierre a été le Square Labourdonnais, dont la fin des travaux est prévue pour décembre 2023. Sur une vision à plus long terme du parc littoral, Saint-Denis souhaite élargir et planter le sentier littoral afin de créer un espace naturel et économique attractif, réconciliant la Ville avec son front de mer. La faisabilité de recoller les deux bras de la route nationale entre la Cité des Arts et la Jamaïque étant avérée, une mission sera lancée en 2024 pour établir un schéma de cet aménagement majeur pour la Ville. Cette opération devrait s'étendre sur 20 ans.

Le site de 17 000 m², accueillant actuellement le parking de la CGSS et le marché temporaire des Camélias, est inscrit dans un nouveau projet d'envergure qui est de construire une Cité des Sciences et de la Musique. Une étude de faisabilité et de viabilité est prévue pour fin 2023, début 2024.

2023 a notamment permis la réalisation du DionyParks transitoire et la mise en service d'un espace de loisir et de détente à moindre coût qui permettra à la population de commencer à s'approprier cette ancienne friche. Pour rappel, la Ville va faire du terrain vague entre le Petit Marché et la gare routière, une Forêt Aventure. Une enveloppe de près de 15 millions d'euros est prévue pour ce parc, qui va notamment permettre de redynamiser le bas de rue Maréchal Leclerc.



PRUNEL

Saint-Denis, en lien avec les bailleurs, accélère le processus d'amélioration des logements et de l'image des trois quartiers PRUNEL (Projet de Renouvellement Urbain Nord Est Littoral). L'école de Vauban et l'école de Bouvet vont ainsi être sujettes à des travaux de rénovation. Pour mener à bien ce projet, une école provisoire avec une capacité de 28 classes entières devra être installée sur le secteur de Champ Fleuri.

La tranche 2 du projet ANRU sera enclenchée en 2024, avec notamment des études, réflexions et concertations sur divers aspects et sites. Cela concerne les travaux de réhabilitations/ résidentialisation sur Vauban, les travaux sur les espaces publics, l'aménagement de l'espace Turpin entre autres. La Ville poursuivra également la réhabilitation du Camp Jacquot par la SIDR et engagera également ses travaux sur le Butor à la suite de l'achèvement de la déconstruction de Piranhas Cassepierre.



MONIQUE ORPHÉ

élue du Chaudron,
en charge du projet RUCH

« Le projet RUCH, Renouvellement Urbain du Chaudron est un projet structurant pour le quartier du Chaudron. Innovant dans sa démarche de co-construction, il a permis d'associer les habitants et les partenaires du territoire dans la mutation urbaine et environnementale. À travers différents ateliers de concertation, les habitants ont pu s'exprimer sur les projets qu'ils aimeraient voir se développer dans le quartier. Ce projet va non seulement enrichir les offres d'équipements sportifs, culturels et économiques mais va également permettre aux habitants une ré-appropriation de ses espaces publics. »



L'OPÉRATION RUCH

Le Chaudron, quartier prioritaire Politique de la Ville, est en phase de rénovation. L'opération Rénovation Urbaine du Chaudron (RUCH), est engagée depuis 2021. Dans la continuité des ateliers de co-construction, une 4^{ème} semaine de résidence s'est tenue en novembre 2023.

2023 a également permis de lancer les études maîtrise d'œuvre pour l'îlot Flamboyant (lauréat du Fonds Verts pour un montant de 800.000 €) et de programmation sur le pôle associatif Damase Legros. L'année 2024 sera donc l'occasion de démarrer les travaux du parc définitif et de lancer la consultation de travaux pour la réhabilitation du pôle associatif Damase Legros.

Parallèlement, la Ville et la CINOR doivent mener une étude économique sur le périmètre RUCH dont une des finalités est la création d'une polarité économique autour de la station de téléphérique, qui fera l'objet d'études techniques en 2024.



LES CENTRALITÉS ET LA VILLE DU QUART D'HEURE

Sans généraliser les projets de rénovation urbaine, comme RUCH et PRUNEL, à grande d'envergure, Saint-Denis a pour ambition de répandre ce concept de ville du quart d'heure sur l'ensemble de ses quartiers. Pour cela, elle travaille notamment sur le projet de centralité de Bois de Nèfles.

Une étude de programmation urbaine menée en 2023 sur le quartier de Bois de Nèfles a débouché sur la proposition d'un scénario en trois temps qui devrait permettre de créer une nouvelle centralité, complémentaire du centre-bourg, autour de la station Papangue.

LA STRATÉGIE FONCIÈRE AU SERVICE DES PROJETS

Soucieuse de son patrimoine, La Ville a lancé en mai 2023 un diagnostic de ses biens sur la Ville. En effet, avec plus de 2650 bâtiments et plus de 300 000 mètres carrés de surfaces, son patrimoine bâti est important. Cette mission de recensement qui doit prendre fin en mars 2024, permettra à la collectivité de mener plusieurs actions pour valoriser ses actifs immobiliers.

Par la suite un plan de cession des biens communaux est prévu pour la mi-2024. Ainsi la Ville pourra alors établir une véritable stratégie patrimoniale en ayant une politique raisonnée et pragmatique en matière de mise à disposition des locaux aux associations, d'attribution d'actifs immobiliers ou de logements de fonction entre autres.



ALEXANDRA CLAIN

*élue déléguée
à la ville agricole*

.....
« Saint-Denis poursuit sa transformation vers une ville plus verte et durable. Depuis 2022, nous avons installé 12 agriculteurs et 2 associations pour la remise en culture d'environ 6 hectares de friche. En sachant que le recensement agricole de 2020 faisait état de 121 agriculteurs sur l'ensemble de la Commune, cela signifie que le projet de mandat a déjà conduit à une augmentation potentielle de 10% de ce nombre total d'agriculteurs. Pour 2024, nous allons poursuivre l'installation de nouveaux agriculteurs par le lancement d'un prochain appel à candidature en collaboration avec la SAFER. Nous avons à ce jour 33 candidats avec dossier complet en attente de foncier agricole. »
.....

LES MOBILITÉS : RECHERCHER LES SOLUTIONS ALTERNATIVES À LA VOITURE

35000 véhicules de tout type sont importés en moyenne chaque année et transitent par le Grand port maritime de la Réunion. La congestion routière est un phénomène qui continue de s'amplifier et la Ville, du fait de sa position géographique et son attractivité, est la première à en subir les désagréments.

En 2024, des secteurs de la Ville disposant d'un potentiel urbanisable feront donc l'objet d'études afin de mieux appréhender les enjeux de circulation ainsi que les solutions nécessaires pour accompagner les futures opérations immobilières.

La collectivité va continuer à multiplier des actions du plan vélo communal 2020-2026. De nouveaux parcours pour les cyclistes vont voir le jour et des aménagements dits provisoires vont être confortés en aménagement qualitatif et définitif comme la rue Marcel Pagnol.





VALORISER LE PATRIMOINE DE SAINT-DENIS AU TRAVERS DE LA VILLE AGRICOLE

La Ville agricole est un projet global de revalorisation du foncier communal et d'installation de nouveaux agriculteurs. Et l'eau reste un enjeu phare pour la mise en œuvre de ce projet. En 2023, 52 000 euros ont été alloués aux branchements en eau pour les nouvelles parcelles investies de La Montagne. La Ville a également commandé une étude hydrogéologique pour trouver de nouvelles solutions d'irrigation pour les prochains secteurs d'installation.

Afin de relever les défis du développement agricole de son territoire, la Ville structure son partenariat. Elle s'est notamment engagée dans l'élaboration d'une Charte agricole avec le concours du Département et de la Chambre d'agriculture.



GÉRARD CHEUNG LUNG

*élu délégué
à la ville numérique*

.....
« Bien que Saint-Denis tende vers un territoire plus vert et plus écologique, le chef-lieu n'en oublie pas son développement numérique. Car une ville moderne et durable ne va pas sans une bonne gestion des technologies. Saint-Denis modifie ses équipements par des éléments plus innovants, comme le LED ou le photovoltaïque, afin de tendre vers une meilleure maîtrise énergétique. En 2024 la ville va également investir 410 000 euros pour améliorer le réseau privé sur certains quartiers. »
.....

UNE VILLE NUMÉRIQUE

Des travaux de déploiement d'une liaison Très Haut Débit ont commencé en 2023 et s'achèveront en 2024, permettant d'intégrer le nouveau bâtiment SARLAVA au cœur du réseau Ville existant, tout comme le CTC, la Médiathèque, l'Hôtel de Ville, pour un coût de 130 000 euros.

En 2024, la Ville souhaite également investir 410 000 euros afin de prolonger le réseau privé et renforcer des infrastructures existantes, sur les secteurs de Bois-de-Nèfles et du Moufia.

UNE VILLE AUX TECHNOLOGIES INNOVANTES

La promotion de la transition pour faire de Saint-Denis une véritable ville écologique est un élément central du projet politique. Ainsi la Ville remplace progressivement les équipements dits "traditionnels" par des technologies innovantes telles que le photovoltaïque, la LED, la modulation intelligente et la supervision à distance, notamment dans le domaine de l'éclairage public routier et sportif.

En investissant dans ces technologies modernes, la Ville tend à promouvoir l'efficacité énergétique et à maîtriser les coûts énergétiques, contribuant ainsi à stabiliser le coût de l'électricité tout en réduisant notre empreinte carbone.

Toutes les actions menées entraînent une économie énergétique annuelle estimée à 31,80%, une économie financière d'environ 470 000 euros, et une réduction significative des émissions de CO₂, soit 2 086 tonnes par an.



*Outre-mer
gouvernement*



 **Gérard CHEUNG LUNG**
Conseiller municipal Ville numérique pour
tous



 **Adèle PETIT**
Directrice de Simp'lun O



*Capitale Outre-mer
en Mouvement*



*Capitale Outre-mer
en Mouvement*

SAINT-DENIS **LA TRANSFORMATION CONTINUE**

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024

CONTACT

ERIC FONTAINE

Directeur de la Communication

0692 65 60 23

e.fontaine@saintdenis.re